

Réf: Dossier N° 095203

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE GRAINS DORÉS-SARL » en abrégé «
2GD-SARL »

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN / SONGON-ADIAPOTO,
3ème EXTENSION, CITE HEVEAS, Lot 1020 et 1022, Ilot 114

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE GRAINS DORÉS-SARL » en abrégé « 2GD-SARL »

Objet : ENSEIGNEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 4,500,000 F CFA divisé en (450.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 450 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, ABIDJAN / SONGON-ADIAPOTO,
3ème EXTENSION, CITE HEVEAS, Lot 1020 et 1022, Ilot 114

Dirigeant(s) : M TIMITE NAMORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01850 du 01/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14225/GTCA/RC/2022 du 01/04/2022

